



Syndicat National Unitaire
des Instituteurs et
Professeurs des Écoles

Lettre ouverte aux Maires de Dordogne

Mesdames, Messieurs,

Comme l'année dernière, vous avez reçu fin octobre un appel à projet-aménagement du territoire scolaire pour la rentrée 2017, signé par madame l'Inspectrice d'Académie, Madame Orlay et monsieur le président de l'Union des Maires de Dordogne, Monsieur Vauriac.

Cet appel à projet se verra accompagné de réunions en octobre-novembre en liaison avec l'Éducation Nationale et la préfecture, certaines s'étant déjà tenues.

En tant qu'organisation syndicale majoritaire représentant les enseignants des écoles, nous aimerions vous interpeller et vous soumettre quelques-unes de nos réflexions.

- Lors de son congrès de mai 2016, le SNUipp-FSU a réaffirmé son attachement à la défense de l'école rurale et son **opposition aux conventions rurales**, dans lesquelles l'Éducation Nationale cherche à faire porter aux élus locaux sa proposition d'organisation territoriale de l'école.
- Cette volonté se traduit par des fermetures de classes, de petites écoles, des fusions d'écoles et des concentrations de RPI et dénote également une volonté de supprimer des postes d'enseignants. La ruralité est diverse et il ne peut y avoir de modèle unique qui ne tienne pas compte des spécificités locales. On ne peut pas calquer un schéma urbain sur les réalités rurales.
- Ces conventions rurales sont inscrites dans une **politique de réduction des dépenses** qui mènera inéluctablement à la réduction, voire à la **disparition des services publics en milieu rural**, et à terme à sa désertification.
- La dissociation tissu scolaire et carte scolaire permet à l'administration d'élaborer la carte scolaire **hors des instances CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) et CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)**, et ainsi de les court-circuiter par des contractualisations entre élus et Education Nationale. Ces deux instances en sont de fait réduites à des instances d'enregistrement et non de réflexion. Le SNUipp-FSU reste donc vigilant à ce que toutes les instances représentatives soient consultées sur toutes les opérations qui concernent l'organisation et le fonctionnement

des écoles.

- Ces aménagements vont à l'encontre des aspirations des enseignants quant à leurs conditions de travail comme le montre une enquête sur les préoccupations des enseignants du primaire commandée par le SNUipp et publiée en janvier 2016, qui souligne que **les enseignants exerçant en zone rurale et dans des petites structures sont les plus satisfaits dans l'exercice de leur métier.**
 - http://snuipp.fr/IMG/pdf/Rapport_Harris_-_Les_preoccupations_des_enseignants_en_2015_SNUipp_.pdf
- La non implication des parents d'élèves, par leurs représentants élus, dans cette réflexion est un manque de respect et de prise en compte de la réflexion et de la connaissance du terrain de partenaires privilégiés de l'école, voire un **déni de démocratie.**
- Le chantage à la subvention de la part de la préfecture, en cas de refus de rentrer dans cette dynamique, est tout simplement scandaleux et **indigne de l'égalité républicaine.**
- De son côté, l'association des Maires Ruraux de France a adopté une motion, lors de son congrès d'octobre 2016, dénonçant la convention « ruralité » et les méthodes utilisées par l'administration pour l'imposer et rappelle qu'elle n'a **aucune valeur juridique ou contraignante.**
 - <http://www.amrf.fr/Portals/0/Motion%20%C3%A9cole.pdf?ver=2016-10-10-143128-213>
- Aucune étude du ministère ou de chercheurs ne montre des décalages d'apprentissages entre enfants issus d'écoles rurales et urbaines à l'entrée en sixième.

Nous savons l'engagement qui est le vôtre envers l'école de la République et vous remercions d'avoir consacré le temps nécessaire à nous lire. Nous sommes conscients des profondes transformations et des difficultés que traverse actuellement la société française, ses territoires et son école, et c'est pourquoi nous considérons que **l'école de la réussite pour tous** ne pourra se construire harmonieusement et sereinement qu'en prenant en compte la réalité et les réflexions de tous les acteurs, élus, parents, enseignants, et non dans l'opacité, la dissimulation et l'entre-soi, que les représentants de l'État semblent parfois souhaiter. Bien entendu, nous restons ouverts à toute demande ou complément d'information de votre part.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations
Le conseil syndical du SNUipp-FSU24 réuni le 4 novembre 2016 à Périgueux